



FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 JUIN 2010

Mot du président

Le président remercie et félicite M. Denis Beaupré, M. Denis Poitras et Mme Reine-Aimée De Cotret pour la présentation aux membres du conseil d'administration du projet vert. Sans leur implication, la réalisation du projet n'aurait pu être possible. Il félicite également les participants au projet, soit, Mme Lydia Dupuis et M. Jonathan Charron-Pinard.

Les rapports suivants furent adoptés :

- Rapport annuel de gestion, Budget 2010-2011
- Rapport statistiques AS-485
- Rapport financier annuel AS-471
- Plan de conservation de fonctionnalité immobilière/ maintien d'actifs
- Plan de conservation de fonctionnalité immobilière/réno- vation fonctionnelle
- Plan triennal de maintien du parc d'équipement médical
- Plan triennal de maintien du parc d'équipement non médical et mobilier
- Bilan du conseil multidisciplinaire

Corporation d'habitation du Québec (CHQ)

Nous avons reçu le premier estimé des coûts de réparation pour le bassin thérapeutique à Gatineau. Des rencontres de- vront être organisées relativement au financement des répa- rations.

Curateur public

Une rencontre s'est tenue avec le curateur public afin de présenter les enjeux reliés à notre clientèle et de développer différente façon de les intégrer. La réunion fut très intéres- sante. Il est probable que le curateur public veule même tra- vailler avec la région de l'Outaouais afin de développer de nouvelles façons de faire.

Fondation du Pavillon du Parc

• La Fondation du Pavillon du Parc a amassé 22 300 \$ au tournoi de golf qui s'est tenu le 16 juin dernier. Le président d'honneur du tournoi, M. Claude Hamelin, compte recruter plus de participants l'an prochain.



**Bonnes vacances à tous,
ainsi qu'une belle période d'été
après une année fructueuse
et pleine de réussites**



De la part de l'équipe de direction



Colloque régional : Concerter les actions en violence conjugale, une course à relais

C'est le 19 et 20 mai dernier qu'a eu lieu au CEGEP de l'Outaouais le colloque régional : Concerter les actions en violence conjugale, une course à relais. Celui-ci réunissait

des partenaires comme des centres locaux d'emploi, des maisons d'hébergement, des CSSS, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), le Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (CALAS), des services de police, de même que le Pavillon du Parc.

Les informations diffusées dans le cadre de cette initiative de concertation et de sensibilisation nous amènent à comprendre qu'en 2008, 17 321 actes criminels commis dans un contexte conjugal furent répertoriés par les policiers du Québec et elles impliquaient une grande majorité de victimes, surtout de sexe féminin, soit 14 242 femmes, comparativement à 3 079 hommes. Parmi eux, 11 personnes ont été tuées dans un tel contexte conjugal, soit neuf femmes et deux hommes. Les femmes handicapées constituent un groupe de personnes particulièrement à risque de telles situations (Cardin, Hélène, 2010). Lors des activités en plénière, il a d'ailleurs été soulevé en quoi consistent les retombées positives d'activités de concertation en matière de soutien aux victimes de violence chez les personnes ayant

une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. Par ailleurs, on dénombre plusieurs victimes indirectes de tels actes criminels commis dans un contexte conjugal et plus du tiers sont âgées de moins de 18 ans. Chez les enfants exposés à la violence conjugale, ceci peut entraîner de l'hyperactivité, la dépression, les troubles d'apprentissage et les cauchemars.

La violence n'est pas une maladie. C'est un comportement choisi par celui qui l'exerce pour dominer et contrôler l'autre. Il est conscient des gestes qu'il fait, car il poursuit un but : tout contrôler et décider.

Le site Internet www.violenceconjugale.gouv.qc.ca constitue une source de référence pertinente autant pour ceux qui ont besoin d'aide, que pour ceux qui voudraient aider quelqu'un ou alors qui cherchent à comprendre en quoi consiste la violence conjugale. En dépit des avancées, beaucoup de travail reste à être déployé afin de prévenir, dépister, signaler et intervenir vis-à-vis ce phénomène.

*Pascale Coggins, TS, Joëlle Laroche, Psychoéducatrice
Stéphane Rodier, APPR*

Emprisonnement d'un individu pour agression sexuelle

L'agression sexuelle est un crime soutenu par la loi du silence. Tout de même, il arrive que ces situations d'agression sexuelle soient entendues. La disponibilité d'occasions de dialogue offertes aux personnes ayant une déficience intellectuelle, en lien avec leurs droits et responsabilités, peut contribuer à la mise en lumière de telles situations. Il s'agit alors qu'elles soient renseignées à l'effet que tous ont droit à la protection et à la sécurité. De telles opportunités de dialogue allant en ce sens se déroulent, entre autres, lors de présentations offertes par le Pavillon du Parc, des services policiers et des organismes de soutien aux personnes violentées dans des lieux d'activités de jour fréquentés des personnes ayant une déficience intellectuelle. Lorsqu'une agression sexuelle est commise, il arrive aussi que la situation soit signalée aux policiers. Il s'agit d'un des moyens pour obtenir justice, pour faire reconnaître la gravité de cette forme de violence et pour protéger d'autres personnes susceptibles d'être victimes du même agresseur.

Récemment, une personne recevant des services de l'établissement a consenti à signaler une telle situation d'agression sexuelle aux policiers. C'est avec un souci d'impartialité

et d'ouverture que la situation fut entendue par le sergent détective M. Yvan Bellerose du service de police de la ville de Gatineau et le substitut du procureur général M^e Diane Legault. Ayant en main suffisamment de preuves pour qu'il y ait une poursuite judiciaire, l'individu l'ayant agressé sexuellement a été reconnu coupable, engendrant ainsi une peine d'incarcération de même qu'un ensemble de conditions à respecter. C'est aussi avec l'accès à des services comme le Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (CALAS) qu'un appui fut consenti à cette survivante d'agression.

C'est en constatant l'écart important entre la prévalence des situations d'agressions sexuelles commises à l'égard des personnes ayant une déficience intellectuelle telle que décrite dans la littérature et du faible taux de situations signalées que l'on en vient à comprendre dans quelle mesure il s'avère pertinent de continuer d'agir dans ce domaine. C'est en ce sens que le Pavillon du Parc continuera d'intervenir avec ses partenaires de façon à prévenir, dépister, signaler et intervenir par rapport aux situations de violence. C'est aussi dans une perspective de promotion des droits des personnes que la survivante de cette agression, ainsi que ses proches consentent à la publication de cet article dans L'Entre-Nous.

Stéphane Rodier, APPR



Chronique Environnement de travail sain

Lors de la dernière publication de L'Entre-Nous, le comité vous a informé des divers projets présentement en cours. Bien qu'il n'y ait pas de projet à présenter chaque mois, la chronique Environnement de travail sain sera tout de même présente dans chaque édition de L'Entre-Nous afin de vous renseigner sur un sujet qui traite de la santé. Ce mois-ci : La marche!

Avec l'arrivée du beau temps, quoi de mieux comme prétexte pour se remettre en forme. La marche s'avère être une solution idéale. En effet, nul besoin d'équipement bien spécifique et coûteux, seulement un peu de motivation!

Les bienfaits de la marche sur la santé

Tout d'abord, marcher régulièrement signifie marcher à tous les jours ou du moins quelques fois par semaine pendant au moins 30 minutes. La marche fait appel au corps entier et peut grandement améliorer votre condition physique et votre état de santé général, dont votre fonction cardiorespiratoire. D'ailleurs, les marcheurs vivent plus longtemps et ont une meilleure qualité de vie. Vous réduirez donc ainsi le risque de maladies du cœur, la tension artérielle, le taux de cholestérol, vous soulagerez vos maux de dos et prévenir l'ostéoporose.

De plus, l'amélioration du contrôle du poids est également un bienfait. Puisque votre poids reflète l'équilibre entre les calories absorbées en mangeant et celles dépensées lors d'activités physiques, la marche peut assurément vous aider à atteindre un certain équilibre. En marchant 30 minutes, vous parcourez une distance d'environ 2 à 2,5 km et vous brûlerez environ 125 calories.

La marche est évidemment reconnue comme une activité qui participe à l'amélioration de la santé mentale. Lorsque

vous marchez en bonne compagnie et dans un endroit agréable, ceci diminue les risques de dépression et l'anxiété. Fait intéressant, les marcheurs sont souvent de bons dormeurs, le sommeil étant essentiel à une bonne hygiène de vie.

Comment marcher?

Bien que marcher puisse sembler naturel et facile pour tous, voici quelques conseils à suivre pour rentabiliser au mieux votre activité. Il est donc essentiel d'opter pour une bonne posture :

- Gardez la tête et la colonne vertébrale droites et regardez droit devant;
- Assurez-vous de ne pas pencher vers l'avant ou l'arrière;
- Gardez les épaules et les bras détendus et relâchés, laissez-les balancer naturellement, sans les forcer.

Fréquence, durée, rythme et vitesse :

- Il est préférable de marcher tous les jours, car les bienfaits sont cumulatifs;
- Les activités douces, mais dynamiques comme la marche sont plus efficaces pour brûler du gras sainement. Toutefois, cet effet commence après environ 30 à 40 minutes;
- La vitesse la plus souvent recommandée est un rythme d'environ 90 à 110 pas à la minute.

En bref, l'important c'est de bouger, et ce, même dans des conditions moins favorables.

Alors, cet été bougez!

Mélanie Rousseau

pour le comité environnement de travail sain

Source : Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE: UNE RÉUSSITE... GRÂCE À VOUS!

Le conseil multidisciplinaire tient à remercier tous les employés qui ont participé à la journée de l'assemblée annuelle qui s'est tenue le 3 juin dernier. C'est par votre participation et votre implication qu'une journée comme celle-ci peut être qualifiée de succès.

D'ailleurs, les diverses activités ont donné droit à de beaux échanges et à des réflexions constructives en ce qui a trait à l'identité professionnelle. En bref, les ateliers furent enrichissants, très appréciés et se sont déroulés dans une ambiance conviviale tel que souhaité par l'assemblée l'année dernière.

De plus, cette année, les mises en candidature pour les membres de l'exécutif ont été très populaires, ce qui est

évidemment très positif. Plusieurs candidats ont été proposés et les membres du nouveau comité exécutif sont :

M. Thierry Boyer, directeur général

Mme Sonia Corbard, psychologue

Mme Ghislaine Fabre, ergothérapeute

M. Yvan Liben, orthophoniste

M. Réjean Larouche, spécialiste en réadaptation psychosociale

Mme Dominique Poulin, travailleuse sociale

Mme Sylvie Bois, infirmière

Un membre de la direction à être nommé par la Direction générale.

Félicitations aux élus et nous encourageons tout de même les autres membres à s'impliquer de manière différente. Surveillez également les prochains Entre-Nous pour d'autres nouvelles du conseil multidisciplinaire!

Mélanie Rousseau, agente d'information



LE MARATHON D'OTTAWA



Le 30 mai dernier, Mme Margaret Elliott a couru le demi-marathon d'Ottawa afin d'amasser des fonds pour la Fondation Pavillon du Parc. Par sa détermination et vos dons, Mme Elliott a remis un chèque de 1000 \$ à la Fondation.

Ces fonds seront utilisés pour offrir du répit à des familles par l'entremise de l'association de répit communautaire (ARC) et également pour financer des projets qui permettront à des adultes d'actualiser leur projet de vie.

Le 31 octobre prochain, Mme Elliott sera en Grèce. Elle partira de Marathon et fera le trajet original (Marathon à Athènes) pour souligner le 2 500^e anniversaire du premier marathon. Nous lui souhaitons bonne chance, bon séjour et la remercions au nom des clients et des familles du Pavillon du Parc.



Sur la photo : Mme Agnès Beauvais, directrice générale de la fondation, et Mme Margaret Elliot, lors de la remise du chèque.

TOURNOI DE GOLF 2010

Sous la présidence d'honneur de M. Claude Hamelin, président et chef de la direction des Grands Feux du Casino du Lac-Leamy, le tournoi de golf au Fairmont Château Montebello, a rapporté la somme de 22 300 \$.

Nous désirons remercier tous les commanditaires, les donateurs, les joueurs, les bénévoles et les volontaires, car c'est grâce à vous tous que nous pouvons aider les clients et les familles du Pavillon du Parc.

Nous pouvons faire beaucoup...tous ensemble!



Sur la photo : Mme Agnès Beauvais, directrice générale de la Fondation, M. Claude Hamelin, président d'honneur et Mme Diane Laliberté, présidente du conseil d'administration de la Fondation

CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT 2010

Le 17 juin, lors de la dernière journée d'accueil des nouveaux employés, 4 nouvelles personnes se sont ajoutées à la liste de nos donateurs employés. La Fondation Pavillon du Parc le souligne, car ces nouvelles personnes posent un geste important pour les familles et les clients du Pavillon du Parc.

BRAVO...le nombre d'employés participants augmente...

Merci de vous engager!



LOTO RICHELIEU



Cette année, nous avons le privilège d'avoir l'exclusivité de la vente de billets Loto-Richelieu; cependant, la fondation a besoin de personnes pour vendre ces billets. Si vous avez une demi-journée, une journée ou quelques heures à donner à la Fondation Pavillon du Parc afin de vendre des billets, téléphonez-nous au 819 770-1022, poste 199.

La vente de billets de Loto-Richelieu rapporte environ 4 500 \$, montant qui permettra de réaliser quelques projets pour les clients et les familles du Pavillon du Parc.

LOI 21 : PRÉSENTATION PAR LE DR JEAN-BERNARD TRUDEAU

Le 18 juin dernier, le Pavillon du Parc a eu le plaisir d'accueillir le Dr Jean Bernard Trudeau qui exerce actuellement plusieurs fonctions à l'institut universitaire en santé mentale Douglas.

Au sein de l'office des professions du Québec, Dr Jean-Bernard Trudeau a assuré la présidence du comité d'experts sur la modernisation de la pratique professionnelle en santé mentale et en relations humaines de 2004 à 2005. Le rapport de ce comité d'expert « Partageons nos compétences » communément appelé « le rapport Trudeau », a été rendu public le 28 février 2006. Il a ensuite donné lieu à la Loi 21 adoptée unanimement le 18 juin 2009 à l'assemblée nationale du Québec.

Lors de sa présentation, Dr Trudeau a exposé le cadre dans lequel le rapport a été produit et a expliqué en quoi la nouvelle Loi 21 modifiera les pratiques de plusieurs professions, notamment celles des travailleurs sociaux, infirmiers, psychologues, psychoéducateurs, ergothérapeutes, orthophonistes et autres.

Le Dr Trudeau a également mis en lumière les activités réservées et leurs raisons d'être.

C'est dans le cadre du groupe de codéveloppement professionnel des travailleurs sociaux du Pavillon du Parc qu'il y a eu initiative d'inviter Dr Trudeau. Étant donné l'intérêt que le Pavillon du Parc a en regard des travaux faits par le comité d'experts présidé par Dr Trudeau, tous les professionnels membres ou non-membres d'un ordre professionnel ont été invités afin d'assister à la conférence.

Près de 90 personnes ont pu bénéficier des connaissances de Dr Trudeau.

Nous tenons à remercier le Dr Jean-Bernard Trudeau pour sa disponibilité et son expertise, l'établissement qui nous a encouragées dans l'organisation de cette journée, et les employés du Pavillon du Parc pour leur participation.

Josée Corbeil, t.s.

Véronique Fortin, t.s.



BILAN DU MOIS DE L'AUTISME 2010

Cette année encore, au mois d'avril, fut souligné le mois de l'autisme au Québec. En Outaouais, différentes activités ont eu lieu pour sensibiliser la population à cette cause. Le mois a débuté par une conférence de presse où l'on a fait le lancement d'une collaboration avec le service des loisirs de la ville de Gatineau pour le projet *Amis des autistes* qui fera la promotion de l'intégration des enfants autistes dans les activités régulières des loisirs à Gatineau. Le 8 avril dernier, a eu lieu la journée régionale des TED, où d'ailleurs les intervenants du Pavillon du Parc étaient présents en grand nombre. Le Pavillon du Parc s'est également démarqué au cours du mois en présentant la conférence-midi au centre hospitalier Pierre-Janet sous le thème du *Projet de vie* qui fut présenté devant plus de 40 personnes du réseau. Le mois s'est terminé avec la marche pour l'autisme, où il a été permis

d'amasser un peu plus de 57 000 \$ pour permettre à des enfants d'avoir accès au camp de jour de Trait d'Union. Il est aussi important de souligner le projet d'approche communautaire des intervenants à l'enfance qui ont fait parvenir à toutes les bibliothèques de la région de l'Outaouais, une liste de choix de livres portant sur l'autisme, qui pouvait être mis en valeur durant cette période.

Merci à tous les intervenants qui se sont présentés aux différentes activités au cours du mois. Cela démontre bien l'intérêt envers cette clientèle et le désir pour tous de développer l'expertise auprès de nos clients. Des discussions sont déjà en cours pour l'an prochain et d'autres activités pourraient également avoir lieu pendant l'année.

Mélanie Tremblay, psychoéducatrice

Chronique SIPAD

Module HPS

La formation sur le module de saisie des HPS va bon train, nous débutons la portion du module approbation pour les chefs de service.

Ne pas oublier, saisie des données pour la période 03 du 23 mai au 19 juin 2010, toutes les données doivent être consignées au SIPAD pour le 5 juillet 2010.

Des informations supplémentaires sur des questionnements spécifiques seront acheminées dans une prochaine parution de L'Entre-Nous.

Une prochaine version du SIPAD sera mise en production le mardi 29 juin 2010, plusieurs anomalies seront corrigées par l'équipe Sogique.

Le comité SIPAD

RECONNAISSANCE DU PERSONNEL

5 ans

Martine Eyer
Joliane Ménard
Justine Mukundi

Éducatrice
Éducatrice
Auxiliaire aux services de santé et sociaux

10 ans

Denis St-Pierre
Eva Chérubin

Agent de la gestion du personnel
Auxiliaire aux services de santé et sociaux

25 ans

Monique St-Amour

Responsable d'unité de vie

NOMINATION

Justine Mukundi

Auxiliaire aux services de santé et sociaux pour les Services régionalisés résidentiels

André-Jean Perrot

Éducateur à la ressource d'intervention intensive de réadaptation (RIIR)

Catherine Baril

Psychoéducatrice/spécialiste en réadaptation psychosociale pour les Services spécialisés enfance-adulte du territoire de Gatineau

Stéphanie Chouinard

Auxiliaire aux services de santé et sociaux à la résidence Jardins Édén C

NOUVEAUX EMPLOYÉS

Sylvie Périgny

Agente administrative pour les Services territoriaux de Gatineau

François Côté

Chef des ressources informationnelles pour la Direction des services administratifs

Angèle Constantineau

Auxiliaire aux services de santé et sociaux pour la liste de rappel

Jessica St-Louis

Auxiliaire aux services de santé et sociaux pour la liste de rappel

Vanessa Lafleur

Éducatrice pour la liste de rappel

Camille Pellerin-Forget

Physiothérapeute pour les Services spécialisés régionalisés DI

Chronique des RH

TENUE VESTIMENTAIRE ET APPARENCE

Voici arrivé l'été, synonyme de chaleur et vacances. Cependant, pour le Pavillon du Parc et son personnel, les prestations de services auprès de la clientèle doivent se poursuivre à chaque journée. La tenue vestimentaire et l'apparence personnelle sont des éléments qui contribuent grandement à la projection du professionnalisme d'une organisation. Aussi, une tenue vestimentaire appropriée contribue à maintenir un milieu de travail sain et sécuritaire tout à l'honneur du Pavillon du Parc et à l'avantage de la clientèle comme du personnel qui œuvre à lui fournir soins et services.

En raison de l'absence de réunion d'équipe durant la période estivale, nous annexons une copie de la politique concernant la tenue vestimentaire et l'apparence, adoptée par le Pavillon du Parc. Cette politique sera en vigueur à compter du 1^{er} juillet. Vous trouverez à l'intérieur de cette politique des indications devant vous guider dans votre façon personnelle de vous vêtir tout en demeurant sécuritaire, confortable et de bon goût.

| RAPPORT RH MAI 2010 | TITRE EMPLOI | CANDIDATURES EXTERNES REÇUS | CANDIDATURES EXTERNES RETENUS | CANDIDATS EXTERNES CONVOQUÉS EN ENTREVUE* | ENTREVUES ET/OU TESTS ÉCRITS | EMBAUCHES ET NOMINATIONS** | EN ATTENTE (références, antécédents, décision, ouverture de dossier) |
|------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|---|------------------------------|----------------------------|--|
| | Agent administratif | 4 | 3 | | | 1 | |
| | ASSS | 44 | 32 | 6 | 3 | 2 | |
| | Chef des ressources informationnelles | | | | | 1 | |
| | Chef en réadaptation | 3 | | | | | |
| | Coordonnateur en réadaptation | 5 | | | | | |
| | Éducateur | 58 | 32 | 3 | 1 | 1 | 2 |
| | Infirmier | 2 | 2 | | | | |
| | Orthophoniste | | 1 | 1 | | | 3 |
| | Physiothérapeute | | | | | 1 | |
| Psychoéducateur | 2 | 2 | | | | 1 | |
| T.S. | 3 | 0 | | | | | |
| TOTAL | 121 | 72 | 10 | 4 | 6 | 6 | |

* Les C.V. des candidats convoqués peuvent provenir de notre banque de C.V. reçus dans les 6 derniers mois

** Les nominations de postes d'éducateur et d'auxiliaire aux services de santé et sociaux ne sont pas comptabilisées dans ce tableau.